COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mars 2019

****

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Etaient absents et excusés : Franck JUILLET, Nicolas ROLLET, Gaëlle CAZALS,

Le compte-rendu de la réunion du 22 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

Conseil communautaire des jeunes Pays de Lapalisse

Le conseil municipal a reçu deux membres actifs du conseil communautaire des jeunes du Pays de Lapalisse afin que ceux-ci présentent leurs actions menées et à venir. Afin de recruter de nouveaux membres, le conseil communautaires se permettra de contacter les jeunes de notre commune.

Dossier Grange

Présentation de l'avant-projet de la rénovation de la grange en salle polyvalente réalisé par Monsieur PERRIN architecte. Validation de ce projet par l'assemblée.

Vote des taux d'imposition 2019

Le conseil municipal propose de reconduire sans augmentation les taux des taxes locales.

Pour information :

Taxe d'habitation	9.10 %
Foncier bâti	7 %
Foncier non bâti	22 %

Compte administratif 2018 – et compte de gestion 2018 –

Le compte administratif de l'exercice 2018 ainsi que le compte de gestion ont été présentés à l'Assemblée, le doyen a fait procéder au vote en l'absence du Maire.

Après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif de la commune, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	244 076.87 €
	Recettes :	394 958.94 €
- Section Investissement	Dépenses :	121 428.38 €
	Recettes :	75 134.07 €

De même, après en avoir pris connaissance ; le Conseil Municipal approuve le compte administratif assainissement, conforme avec le compte de gestion de la trésorerie :

- Section Fonctionnement	Dépenses :	1 240.81 €
	Recettes :	12 872.80 €
- Section Investissement	Dépenses :	2 949.67 €
	Recettes :	4 449.67 €

Questions diverses

- Défibrillateur : signature d'un contrat de maintenance avec la société DEFIBRIL - MATECIR

- SDE 03 : le conseil municipal émet un avis favorable au transfert de la compétence optionnelle « Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE), Réseau Eborn.